

## 30 000 tonnes de déchets industriels bientôt en Sud-Gironde

Chers habitants de Lerm-et-Musset, d'Escaudes, de Cudos, de Sauviac et des environs,

Nous avons récemment appris que des entreprises du BTP souhaitent installer un **centre de traitement de déchets industriels** à Lerm-et-Musset, au lieu-dit Quartier de Saudan.

Avant d'obtenir l'autorisation préfectorale, ce projet de *Centre multi-modal de regroupement et de valorisation de déblais inertes ou faiblement pollués*, fait l'objet d'une **enquête publique** sur les communes de Lerm-et-Musset, d'Escaudes et de Cudos jusqu'au 22 octobre (voir copie de l'avis d'enquête au verso).

D'après nos informations, ce projet industriel en pleine forêt landaise vise à regrouper, stocker, retraiter et revendre chaque année **30 000 tonnes de déchets du BTP**. Ces déchets viendront de Poitou-Charentes, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine et seront pollués par des **hydrocarbures** contenant des produits dangereux tel le **benzène** ainsi que des **métaux lourds** impossibles à éliminer.

**Pollution** du sol, de la forêt et du Barthos situé à 600m, allers-retours de **camions lourds (1 200 rotations prévues par an)** sur nos petites routes et dans nos villages, **nuisances** sonores, poussières... ce projet industriel nous inquiète.

Après l'Autoroute A65 et les Lignes à Grande Vitesse, nous ne souhaitons pas une fois encore subir en Sud-Gironde un tel projet. C'est pourquoi nous souhaitons que les habitants soient informés et donnent leur avis.

Pour cela, une **association** de préservation de notre environnement et de notre cadre de vie, « **Les Amis du Barthos** », vient d'être créée ; elle a pour vocation de rassembler toute personne des environs sensible à la préservation de notre cadre naturel.

Un **commissaire enquêteur** désigné par la Préfecture devra à l'issue de l'enquête publique rendre un avis qui sera déterminant. Nous vous invitons à le rencontrer lors de ses permanences indiquées au recto pour vous informer et donner votre avis.

Nous vous invitons également à une **réunion d'information** :

**Jeudi 7 octobre à 20h 30 à la salle des fêtes de Cudos**

Christian MANSENCAL  
Maire d'**ESCAUDES**

Michel AIMÉ  
Maire de **SAUVIAC**

Jean-Claude DUPIOL  
Maire de **CUDOS**

Association  
**Les AMIS DU BARTHOS**



# Copie de l'avis d'enquête



PRÉFET DE LA GIRONDE

**SOUS-PREFECTURE DE LANGON**

====

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**au titre des INSTALLATIONS CLASSEES pour la  
PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT**

**Groupement d'entreprises ETPR-ASE - FAYAT ENTREPRISE  
à LERM-ET-MUSSET**

Une enquête publique aura lieu durant **un mois du 21/09/2010 au 22/10/2010**, sur la demande présentée par **M. le Directeur du Groupement d'entreprises ETPR-ASE - FAYAT ENTREPRISE**, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre multi-modal de regroupement et de valorisation de déblais inertes ou faiblement pollués - lieu-dit « quartier de Saudan » à LERM-ET-MUSSET.

Cette enquête concerne les communes de LERM-ET-MUSSET, CUDOS et ESCAUDES.

Les pièces du dossier seront déposées dans les mairies de LERM-ET-MUSSET, CUDOS et ESCAUDES, pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de LERM-ET-MUSSET, siège de l'enquête.

**M. Jean-Maurice LESBACHES, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siégera en mairie de LERM-ET-MUSSET où toutes les observations pourront lui être communiquées :**

<b>Mardi</b>	<b>21 septembre 2010</b>	<b>14H00 à 17H00</b>	<b>mercredi</b>	<b>29 septembre 2010</b>	<b>09H00 à 12H00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>08 octobre 2010</b>	<b>14H30 à 17H30</b>	<b>Mercredi</b>	<b>13 octobre 2010</b>	<b>09H00 à 12H00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>22 octobre 2010</b>	<b>14H00 à 17H30</b>			

Après clôture de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront conservées à la mairie de LERM-ET-MUSSET, à la Préfecture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service des Procédures Environnementales et à la Sous-préfecture de LANGON, pour être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*